



Master Biologie santé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Biologie santé. 2009, Université des Antilles. hceres-02029133

HAL Id: hceres-02029133

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029133>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADEMIE : ANTILLES-GUYANE

Etablissement : Université des Antilles et de la Guyane

Demande n°S3100016465

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie - Santé

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Cette mention est l'une des deux mentions purement « Sciences du vivant » (l'autre est la mention « Ecologie ») dans le dispositif des masters de l'UAG. Existe également une mention « Biologie, chimie, environnement » dans un domaine connexe qui présente des interfaces avec cette mention. Ses objectifs scientifiques et pédagogiques sont clairement énoncés ; ils visent à former des spécialistes de biologie appliquée à la santé et des spécialistes de l'alimentation. Elle est adossée à un dispositif de recherche correct et diversifié.

Elle comporte une seule spécialité et trois parcours très différenciés et sans véritable mutualisation, ce qui est problématique vis-à-vis de la lisibilité de l'offre de formation et de son attractivité. Il aurait fallu construire une mention généraliste et proposer une diversification des parcours par le jeu d'UE optionnelles (avec un seuil d'ouverture).

Les objectifs professionnels présentés sont larges et peu crédibles. Pour définir des objectifs professionnels plus généraux (sur les métiers de la santé et de l'alimentation), il faut cibler les compétences acquises par les diplômés et leur adéquation avec celles qui sont demandées par quelques fonctions cibles (fiches du ROME de l'ANPE ou bien fiches métiers de l'APEC).

Les UE ne sont pas évaluées, les étudiants ne semblent pas participer à l'équipe de formation. La gouvernance de la mention a tout intérêt à développer une forte implication des étudiants dans la formation jusqu'à éventuellement mettre en place une association de filière qui créerait le lien entre les diplômés et les étudiants, renforçant ainsi l'attractivité de la formation.

Les résultats aux examens font apparaître un fort taux d'échec ou d'ajournement. Cela s'explique pour les médecins qui ne peuvent pas suivre facilement la formation, mais les échecs dépassent largement le nombre de médecins inscrits. Aucune explication n'est fournie sur ce taux élevé aussi bien en M1 qu'en M2.

Le suivi des diplômés est très peu renseigné. Même si cela correspond à un petit nombre d'étudiants, l'équipe pédagogique doit présenter une analyse qualitative de l'insertion de ses diplômés. L'important du suivi n'est pas de présenter des pourcentages, mais plutôt de développer une démarche qualité entre l'offre de formation et l'insertion professionnelle.

L'UAG a la spécificité d'être implantée sur trois sites distants, ce qui ne rend pas facile l'organisation des formations. Le développement de l'usage de la visioconférence est en cours, sans que l'on puisse en avoir une évaluation précise pour l'instant.

Cependant, cette mention est jeune (bilan sur 2 promotions de diplômés), son organisation et ses faiblesses peuvent donc être soit le fait de ne pas avoir encore atteint sa vitesse de croisière (version optimiste), soit le fait qu'elle cherche à maintenir un fonctionnement basé sur d'anciens DEA qui peinent à conserver une attractivité (version pessimiste).



- Points forts :
 - L'adossement à la recherche paraît satisfaisant ; il s'appuie sur une récente équipe et une équipe d'accueil de l'UAG, le soutien des laboratoires de l'Institut Pasteur de Guadeloupe et quelques chercheurs des EPST (INRA, CIRAD, IRD).
 - L'équipe pédagogique de la mention a une taille opérationnelle et sa composition reflète bien un fonctionnement collectif et une ouverture sur les EPST.
 - L'environnement est favorable avec la présence de Centres Hospitaliers Universitaires en Guadeloupe et en Martinique et un cursus « Médecine ».
- Points faibles :
 - Le principal point faible de cette mention est son bilan au cours du précédent contrat quadriennal. Aussi bien en termes de flux d'étudiants que de devenir des étudiants, ce bilan n'est pas bon.
 - Un second point faible réside dans l'absence d'évaluation des enseignements, celle-ci n'a pas été faite au cours du précédent contrat, elle n'est pas envisagée dans la nouvelle demande d'habilitation.
 - L'aspect professionnalisant est seulement abordé sous la forme de possibilité de stages en entreprises dans le domaine agroalimentaire pour le parcours « Alimentation et santé ». Au vu du dossier, on doute d'une forte implication des professionnels dans la formation.

Avis par spécialité

Biologie, santé et alimentation en milieu tropical

Cette mention ne comporte qu'une seule spécialité avec trois parcours :

- « Maladies génétiques et cancers ».
- « Microbiologie tropicale ».
- « Alimentation et santé ».

L'avis concernant la spécialité est identique à celui de la mention.

Commentaires et recommandations

- Constituée d'une seule spécialité, on peut s'interroger sur l'opportunité pour cette mention de proposer deux parcours « recherche » et un parcours professionnel, assez différenciés et sans véritable mutualisation, pour seulement une dizaine d'étudiants de M2. L'organisation de cette mention doit être totalement repensée dans une optique de mention généraliste avec une diversification des parcours par le jeu d'UE optionnelles.
- L'ouverture au monde socio-économique doit être impérativement amplifiée, pour augmenter les flux d'étudiants dans les formations à vocation professionnelle, seule opportunité pour ce master de « monter en puissance ».
- En termes de gouvernance, l'équipe pédagogique doit mieux associer les étudiants à la « vie de la mention » et l'évaluation des enseignements doit impérativement être mise en œuvre.
- Une réflexion plus générale doit être entreprise au niveau de l'université pour favoriser davantage la mutualisation des enseignements entre les mentions « Biologie-Santé », « Ecologie », et « Biologie-Chimie-Environnement » de l'offre de formation qui sont par essence complémentaires.